Ecrit par Echo du Mardi le 6 mars 2024

L'OUVEZE 67/BISTROT CHEZ MON BEOU

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 6 mars 2024

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 6 mars 2024 sous réserves d'incidents

Notaire

Jean-Victor MONTAGARD
et Martial RAMOGNINO
300 Avenue Saint Quenin
84110 VAISON LA ROMAINE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Carima ABROUK-MONTAGARD, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 22 février 2024, enregistré au SPFE d'AVIGNON 1, le 28 février 2024, Dossier 2024 00010690 Ref 8404P01 2024 N00379.
La Société dénommée **L'OUVEZE 67**, SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 19 place Montfort, identifiée au SIREN sous le n° 879 915783 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.
A cédé à :
La Société dénommée **BISTROT CHEZ MON BEOU**, SARL au capital de 5000,00€, dont le siège est à VAISON-LA-ROMAINE (84110) 19 place Montfort, identifiée au SIREN sous le n° 984 062 745 et immatriculée au RCS d'AVIGNON.
Son fonds de commerce de restauration sur place, débit de boissons, salon de thé et glacier sis à VAISON

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 6 mars 2024

LA ROMAINE (84110) 19 place Montfort, connu sous le nom commercial LE FLAGRANT DELICE LE 19 SUR VINS, pour lequel elle est immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 879 915 783.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 250 000,00euros, s'appliquant :
– aux éléments incorporels pour 209 950,00 euros,
– au matériel pour 40 050,00 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Jean-Victor MONTAGARD, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !